

# SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL

« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

Envoyé en préfecture le 10/03/2022

Reçu en préfecture le 10/03/2022

Affiché le 10/03/2022

ID : 004-250400868-20220307-7-DE



## COMITE SYNDICAL

Le lundi 7 mars 2022 à 10 heures 15, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 4 février 2022, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

### **Etaient présents :**

Madame Laurie SARDELLA, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Sandra FAURE, représentante de Durance Luberon Verdon agglomération ;  
Madame Martine THIEBLEMONT, représentante Provence Alpes agglomération ;  
Madame Isabellé MORINEAUD, représentante du Conseil départemental ;  
Monsieur Pierre CATILLON, représentant du Conseil départemental.

### **Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général  
Madame Christine JOLY, directrice administrative  
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint  
Monsieur Jean-Mikaël GASPARD, Payeur départemental  
Monsieur Roland RUZAFI, Directeur des établissements culturels du Conseil départemental  
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

**Délibération n° D-2022-07****OBJET : Modification de la programmation artistique 2021 – 2022  
Concerts du marché de Digne les Bains**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen » modifiés le 3 juin 2021,

**Vu** la M57 relative l'instruction budgétaire et comptable applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics.

**Vu** la délibération de 4 juillet 2012 fixant le montant annuel de la programmation à 1,7 % du budget de fonctionnement de l'année de référence ;

**Vu** la délibération n° D-2021-30 du 11 octobre 2021 relative à la programmation artistique 2021 – 2022 ;

**EXPOSE DES MOTIFS –**

La Présidente du syndicat mixte indique qu'une série de concerts des professeurs étaient prévus sur les territoires des villes de Manosque (concerts de l'auditorium) et de Digne les Bains (concerts du marché). Pour le territoire dignois, la Ville avait décidé une participation financière de 4 200 € pour la mise en place des concerts. La Ville de Manosque ne souhaitant pas participer financièrement aux concerts organisés sur son territoire, il est proposé par souci d'équité d'annuler la participation de 4 200 € de la Commune de Digne les Bains.

**Après en avoir délibéré,****DECIDE**

**D'approuver** l'annulation de la participation de 4 200 € de la Commune de Digne les Bains pour la série de concerts du marché ;

**D'approuver** le remboursement des deux concerts du marché réalisés les 25/09 et 13/11/2021 pour un montant de 1 200 € auprès de la Mairie de Digne les Bains ;

**D'approuver** la modification du prévisionnel de programmation artistique 2021 – 2022 Tel qu'indiqué dans le tableau en annexe ;

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 7 mars 2022.

La Présidente du syndicat mixte de gestion,  
Laurie SARDELLA.



**Modification de la programmation artistique 2021 – 2022 présentée en Comité syndical du 7 mars 2022**

INTITULE	DATE	LIEU	NATURE DES DEPENSES	RECETTES	Programmation prévisionnelle	DIGNE	MANOSQUE	Départ.
L'Osos jazz	Année	Lurs	Conférences					0
Festival d'automne	8-9/10/2021	Gr2oux les Bains	Master class jazz		1 500			1 500
Télémaque	10 et 30/11/2021	René Char/Jean Lebleu	Rémunération professeurs jam's (7 interventions)		1 680			1 680
Centre culturel René Char	à déterminer	Digne les Bains	Master class chant lyrique avec Dame Felicity Lott		600			600
Ateliers annuels	Année	Digne-les-Bains Manosque	L'histoire de la musique en 66'		0			
Promenade Beethoven	1er Février	Manosque JIBlieu	2 concerts de musique de chambre		1 200	1 200		
	1er Février	Manosque JIBlieu	Culture chorégraphique		0	0		
	03/02/21	CCRC	Formation musicale danseurs Philippe Agou		1 400	700		
	A définir		Accompagnements instrumentaux danseurs		0	0		
Concerts aux Observantins	Année	Digne les Bains	Danse & théâtre - Ensembles instrumentaux		0	0		
Promenade musicale du dimanche	Année	Digne les Bains	Lettre à Beethoven	1 000	2 200	2 200		
Rencontres départementales guitares	A définir	A définir	Animations scolaires		3 240	1 620		
Rencontres saxophones	02/04/22	A déterminer	Animations scolaires		5 000	5 000		
Rencontres vents/claviers/percussions	Janvier ou mars	Les Mées	10 concerts des enseignants samedi matin		7 200	7 200		
Festival Musiques actuelles	A définir	Manosque	Stage et concert Gulbadouina - Jeux d'Anches		1 000			1 000
Rencontres cordes	Janvier ou mars	Forcalquier	9 concerts - 1 par mois le samedi		1 500			1 500
Rencontres départementales cuivres	2 ou 3/04	Les Mées	Artiste invité		2 000			2 000
Rencontres piano	A définir	A définir	Location matériel +- Partenariat avec la MJC		500			500
Week-end musical	25/03/2022	Manosque JIBlieu	L'enfant et les sortilèges		1 200			1 200
	26/03/2022		Master class avec le trio cordes GOLDBERG		1 200			1 200
	27/03/2022		Gospel vibration		0			0
L'Enfant et les sortilèges	Du 16 au 20 mars	Palais DIGNE LES BAINS	Location piano, transport matériels, décors		20 607	10 304		10 304
Création Chant choral	Du 23 au 25 mars	Jean Le Bleu à MANOSQUE	Régie son, lumière, mise en scène	7 400	0	0		0
Interventions GUID - Prejocaj	A définir	A déterminer	Rémunérations des artistes et chœur Antequiem		1 000	500		500
Rencontres chorales - Cham/Esclangon	A définir	Digne	Projet lié à L'Enfant et les sortilèges		2 000	2 000		2 000
Danse jazz - Standards	A définir	Jean Lebleu	Rémunération		500	500		500
Portes ouvertes	A définir	Digne/Ste Tuile	SIAP		0	0		0
Rencontres polyphoniques	juin 2022	Digne-les-Bains et Manosque	Logistique		290	145		145
Chorales académiques "Vivre et revivre"	11/06/2022	Forcalquier	Partenariat MJC		400	400		400
	03/06/2022	Digne les Bains	Rencontres chorales		1 500			
			CHAM musique actuelle	8 400	57 717	23 669		23 717

Envoyé en préfecture le 10/03/2022  
 Reçu en préfecture le 10/03/2022  
 Affiché le 10/03/2022

ID : 004-250400868-20220307-7-DE

